



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reprise progressive des services de la CCLO

Conformément aux décisions gouvernementales annonçant un déconfinement progressif à compter du 11 mai, la communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO) prépare une reprise de ses services, progressive elle aussi. Tout l'enjeu étant de garantir la protection des agents et du public face au Coronavirus.

Des mesures systématiques de protection sanitaire

Comme une majorité de Français, les agents de la CCLO n'étant pas en situation de vulnérabilité, ou de garde d'enfants, reprendront leur activité sur le terrain lundi 11 mai. Présentées en CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), des dispositions matérielles et organisationnelles ont été prises pour assurer au maximum la sécurité des agents et du public. Distribution de matériel de protection (masques, solution hydro-alcoolique, lingettes désinfectantes...), désinfection régulière des locaux, ou encore organisation des flux pour permettre la distanciation des personnes, s'accompagneront de consignes précises, écrites et relayées par les chefs de services. Déjà adoptée durant le confinement, la possibilité du télétravail reste ouverte pour certains agents au cas par cas, afin de compléter l'offre de protection mise en place.

Reprise progressive des principaux services

A l'image de la collecte des déchets, un certain nombre de services essentiels aux habitants a été maintenu durant le confinement. A partir du 11 mai, la reprise des autres services s'effectuera par étapes, pour assurer la meilleure organisation sanitaire possible.

Un accueil encadré à Mourenx et Orthez

A partir du 11 mai, l'accueil général sera de nouveau ouvert au public au siège de Mourenx et à l'antenne d'Orthez, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Des marquages au sol matérialiseront les distances à respecter et des protections en plexiglas seront installées sur les bureaux d'accueil.

Redéploiement de la gestion des déchets

- ✓ Toutes les collectes des **ordures ménagères, des emballages recyclables et des cartons des professionnels** reprendront normalement dès le 11 mai.
- ✓ L'apport des déchets en **verre** pourra reprendre dans les bornes dédiées.
- *A contrario*, le prestataire chargé de collecter les bornes à **textiles** n'a pas encore annoncé la réouverture de la filière pour l'instant.
- La **collecte à domicile des déchets verts et des objets encombrants** est suspendue durant le mois de mai.
- ✓ Enfin, un **plan de réouverture des déchetteries**, valable jusqu'au 30 mai pour l'instant, a été élaboré dans le respect des gestes barrières.

A l'exception des sites de Lucq-de-Béarn et de Monein (fermé pour travaux jusqu'au 16 mai), les 5 autres déchetteries de la CCLO rouvriront dès le 11 mai. Pour fluidifier les flux, **leurs horaires d'ouverture seront largement étendus** :

- ✓ Du 11 au 16 mai, les déchetteries d'Arthez-de-Béarn, Maslacq, Orthez, Pardies et Ramous ouvriront du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.
- ✓ Du 18 au 30 mai, les déchetteries de Monein, Orthez et Pardies seront accessibles du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. Celles d'Arthez, Maslacq et Ramous ouvriront le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. Toutes seront fermées le jeudi 21 mai, jour de l'Ascension.

Au total, ces extensions d'horaires durant les trois prochaines semaines représentent un supplément de 105 heures d'ouverture.

- ✓ **Pour la sécurité des agents et du public, des mesures seront prises pour limiter le nombre de personnes à l'intérieur de chaque site. Il est donc fortement recommandé de ne pas se rendre en déchetteries dès les premiers jours de réouverture. Des durées d'attente sont à prévoir.**

Jusqu'à fin mai, un maximum de 2 passages par semaine et par usager sera autorisé. Les agents ne pourront pas aider les usagers à décharger leurs déchets. Aucun matériel ne pourra être prêté pour décharger et nettoyer les quais. Les usagers sont invités à venir avec leurs propres ustensiles.

La distribution de bacs et de cartes d'accès pourra néanmoins reprendre, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Réouverture des crèches en mini-sections

Le 11 mai, les 5 crèches intercommunales rouvriront, dans le strict respect des mesures sanitaires. En amont de cette reprise, les sites ont fait l'objet d'un nettoyage et les équipes se sont réunies pour établir un protocole d'accueil et en informer les familles.

- ✓ L'accès sera limité aux familles déjà inscrites et à celles remplissant les critères prioritaires (personnel soignant notamment). Sur place, elles devront respecter un protocole sanitaire et du gel hydro-alcoolique sera mis à leur disposition. Les équipes porteront masques et blouses.
- ✓ L'accueil des tout-petits sera organisé par **groupes de 10 enfants maximum installés en unités étanches**, et répartis en mini-sections. Les horaires d'ouverture sont maintenus de 7h30 à 18h30, mais ils pourront être modifiés selon les besoins et les possibilités.

Médiathèque et cyber-base : une reprise adaptée

- ✓ Pour concilier plaisirs culturels et sécurité sanitaire, les locaux de la médiathèque intercommunale installée au MI[X] à Mourenx seront réservés aux agents. **Mais un service inédit de prêt et de retour de documents sera organisé dans le hall du MI[X]**. Dès le 11 mai, il sera accessible du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, sauf le jeudi matin. Le port du masque sera obligatoire pour tous, agents et usagers. A l'entrée, les visiteurs disposeront de solution hydro-alcoolique, puis ils seront guidés le long d'un circuit de circulation veillant à respecter les distances requises.

Pour emprunter livres, CD, DVD, les usagers pourront effectuer leurs réservations par mail ou téléphone, avant de venir les retirer dans le hall. Autre solution originale : ils

pourront aussi **se laisser tenter par des sacs surprises concoctés par les bibliothécaires**. A leur retour, les documents seront placés en quarantaine avant d'être remis en rayons. Contact : 05 59 80 58 80 | mediatheque@cc-lacqorthez.fr

- ✓ Sur ses antennes de Mourenx et d'Orthez, **la cyber-base ouvrira exclusivement sur rendez-vous, et pour des usages prioritaires** (recherche d'emploi, démarches administratives pour les impôts...). Les sessions dureront 30 minutes et seront espacées de 15 minutes pour permettre le nettoyage des claviers et des souris. 3 personnes au maximum pourront être présentes en même temps. Enfin, port de masque et lavage des mains seront obligatoires pour tous (une solution hydro-alcoolique sera fournie à l'entrée).
Contact Mourenx : 05 58 80 58 84 | Orthez : 05 59 67 25 61.

Base de loisirs et chemins de randonnée : une reprise pas à pas

- ✓ A Orthez-Biron, la base de loisirs devrait rouvrir progressivement dans le courant de la semaine du 11 mai. Les équipes doivent notamment sécuriser l'accès aux jeux, qui sera interdit.
- ✓ Les chemins de randonnée entretenus par la CCLO seront praticables, mais leur bonne accessibilité progressera à mesure que les travaux de fauchage se poursuivront.

Guichet unique habitat-énergie : des contacts téléphoniques privilégiés

Maintenu à distance durant le confinement, le service continue sur rendez-vous téléphonique essentiellement, pour conseiller les propriétaires souhaitant effectuer des travaux de rénovation de leur logement. Contact : 05 59 60 48 49.

Animation et aides aux entreprises : rester aux côtés des pros, même à distance

Les rendez-vous avec les porteurs de projet et les entreprises seront privilégiés par téléphone ou visioconférence. Le programme d'animation économique reprendra, sous la forme d'un rendez-vous par mois à suivre en ligne, en mode « webinaire ».

Service d'urbanisme : renseignements et instructions des dossiers à distance

Les équipes continuent d'instruire les demandes d'urbanisme et de renseigner les usagers par téléphone, ou visioconférence si besoin. A noter que les ordonnances gouvernementales des 25 mars et 16 avril derniers ont suspendu l'ensemble des délais de procédure régissant les demandes d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables...). Contact : 05 59 60 73 50
urbanisme@cc-lacqorthez.fr